

Coronavirus

Informations prévention santé et sécurité

25 janvier 2020

Le coronavirus s'étend (3 cas en France depuis hier), et il est important, car les questions et l'inquiétude suivent, de diffuser largement des informations à ce sujet pour protéger la santé et la sécurité des postiers et des collaborateurs du Groupe.

1. Les informations

Un premier travail a été fait entre la DRH du Groupe et la BSCC jeudi, les facteurs étant les premiers à s'interroger en raison des PPI venant de Chine. Il est maintenant utile de diffuser les messages largement dans le Groupe. Un document est joint à cet effet.

Ce premier message général est à diffuser ce week-end afin que la ligne managériale et la filière RH soient informées à la prise de service dimanche soir en PIC, PFC et lundi matin pour les facteurs, les bureaux de poste et les autres entités.

La DRHG le diffuse également aux organisations syndicales.

Le contenu et la mise à jour des informations diffusées sont centralisées à la DRHG, les informations santé sont toutes émises par Philippe Havette, Médecin coordonnateur des MTLP, qui suit les recommandations de l'OMS et des autorités de santé, pour les fiabiliser et ne pas créer de l'inquiétude par des messages contradictoires.

Philippe Havette informe également les médecins du travail de La Poste en temps réel des informations et consignes des autorités de santé. Tout postier peut se rapprocher d'un médecin du travail en cas de question sur le coronavirus.

Les informations sur le coronavirus seront mises à jour chaque fois que nécessaire et rediffusées à tous pour tenir les postiers et collaborateurs du Groupe informés.

2. Les équipements

A ce stade il n'y a pas de recommandation de porter un masque. Si cela devait évoluer, La Poste dispose de stocks importants (486 000 lots de 50 masques) qui sont vraisemblablement encore utilisables : il n'y a pas de péremption mais la qualité de l'élastique doit être vérifiée, cela sera fait lundi 27 janvier.

En revanche, nous avons très peu de gel hydro alcoolique (un stock de 400 gros flacons peu pratiques pour les facteurs) : une commande sera lancée dans les meilleurs délais pour équiper les facteurs car

ils n'ont pas accès à un point d'eau pendant leur tournée. Cela sera calé par la DRHG avec la DAPO, la DHA et la BSCC lundi 27 janvier.

Les établissements qui le souhaitent peuvent mettre du gel à disposition des postiers mais la mesure de prévention la plus efficace, et à recommander, est de se laver les mains plusieurs fois dans la journée avec du savon.

3. Les déplacements

Nous n'avons pas de collaborateur en Chine pour motif professionnel, une personne est en train de rentrer de Hong-Kong.

Nous déconseillons fortement de maintenir les déplacements prévus en Chine pour les raisons suivantes :

- Le risque de se déplacer dans une zone infestée et donc de se contaminer (le périmètre de quarantaine s'étend vite en Chine)
- Le risque de ne pouvoir revenir de Chine si la zone de séjour est confinée
- Le retour en France et la défiance des collègues restés en France en cas de contact avec le voyageur qui revient de Chine

Dans l'hypothèse où un postier ou toute personne du Groupe revenant de Chine ressentirait les symptômes du coronavirus, il convient de lui indiquer la consigne des pouvoirs publics : contacter le 15 pour une prise en charge par le SAMU.